

RCS : ALENCON
Code greffe : 6101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00588
Numéro SIREN : 892 222 605
Nom ou dénomination : HDG LAIR

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2021 sous le numéro de dépôt 593

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02.33.26.17.55

RECEPISSE DE DEPOT

FITECO DE LA FERTE MACE
Z.I. RUE DES PEUPLIERS
BP 58
61600 LA FERTE MACE

V/REF :
N/REF : 2020 B 588 / 2021-A-593

Le greffier du tribunal de commerce d'Alençon certifie qu'il a reçu le 23/02/2021, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 06/01/2021
- Nomination de directeur général

Concernant la société

HDG LAIR
Société par actions simplifiée
le Ménil Haton
61250 Valframbert

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-A-593 le 23/02/2021
R.C.S. ALENCON 892 222 605 (2020 B 588)

Fait à ALENCON le 23/02/2021,
LE GREFFIER



HDG LAIR
Société par actions simplifiée (à associé unique)
au capital de 1.500.000 euros
Siège social :
Le Ménil Haton – 61250 VALFRAMBERT

892 222 605 RCS ALENCON

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le six janvier, à neuf heures, au siège social,

Monsieur **Christian LAIR**, associé unique de la société **HDG LAIR** et propriétaire des 15.000 actions composant le capital de la société,

- A pris les décisions suivantes :

- *Nomination d'une Directrice Générale,*
- *Pouvoirs pour formalités.*

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de nommer en qualité de Directrice Générale de la Société :

- Madame **BRAUDEAU Catherine** née le 06/01/1967 à ALENCON (61), de nationalité française et demeurant à VALFRAMBERT (61250) – Le Menil Haton,

et ce, pour une durée illimitée, à compter du **1^{er} janvier 2021**.

Le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le président, sous réserve des limitations éventuellement fixées par une décision ultérieure.

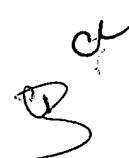
Le Directeur Général dispose du pouvoir de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame **BRAUDEAU Catherine** déclare qu'aucune interdiction, incompatibilité ou disposition quelconque n'est susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions auxquelles elle vient d'être nommée.

L'Associé unique rappelle qu'il est prévu à l'article 28 des statuts que :

Pour le cas où Monsieur Christian LAIR viendrait à décéder ou qu'il serait dans l'incapacité d'exercer ses fonctions de dirigeant de la société, la Présidence sera confiée à sa compagne, Madame Catherine BRAUDEAU, née le 06/01/1967, à ALENCON (61),

mais à la condition toutefois qu'elle ne soit frappée d'aucune interdiction ou incapacité, qu'elle satisfasse aux conditions d'exercice de la profession et qu'elle confirme, le moment venu, son acceptation pour l'exercice de ces fonctions.



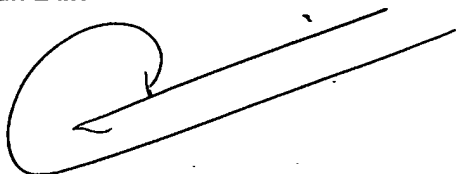
Dès lors, sous ces seules conditions, l'Associé unique décide que Madame Catherine BRAUDEAU cessera automatiquement ses fonctions de Directrice Générale et deviendra automatiquement Présidente de la Société, sans qu'il y ait lieu que l'Assemblée Générale statue sur le remplacement du Directeur Général et de l'ancien Président décédé ou incapable.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et la Directrice Générale.

M. Christian LAIR



Mme Catherine BRAUDEAU

« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

*« Bon pour acceptation des fonctions
de Directrice Générale ».*

